



COMMUNE
DE DUILIER

UNE VOIX DES CHOIX



Elections communales 2026



COMMUNE
DE DUILIER

LA DISPOSITION CONSTITUTIONNELLE

Article 142 de la Constitution vaudoise

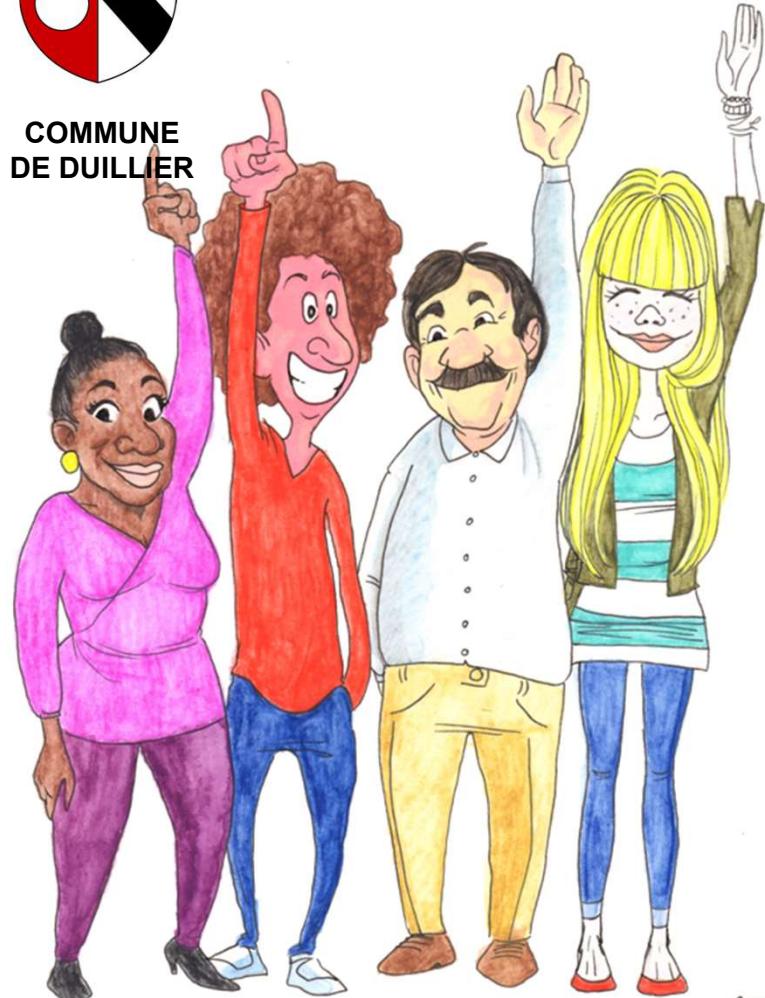
*Font partie du **corps électoral communal**, s'ils sont âgés de **dix-huit ans révolus** et ne sont pas protégés par une curatelle de portée générale ou un mandat pour cause d'inaptitude, en raison d'une incapacité durable de discernement :*

- a) les **Suisseuses et les Suisses qui sont domiciliés dans la commune***
- b) les **étrangères et les étrangers domiciliés dans la commune qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis **dix ans** au moins et sont domiciliés dans le canton depuis **trois ans** au moins.***

Les droits politiques ont pour objet la participation aux élections et votations, l'éligibilité ainsi que la signature des demandes d'initiative et, dans les communes à conseil communal, de référendum.



COMMUNE
DE DUILIER



QUI
PEUT ELIRE
OU ETRE ELU ?



COMMUNE
DE DUILIER

CONDITIONS POUR LES SUISSES

Conditions le jour de l'élection

Avoir
18 ans révolus



Domicile actuel
dans la commune



COMMUNE
DE DUILIER

4 CONDITIONS CUMULATIVES À REMPLIR POUR LES ETRANGERS

Conditions le jour de l'élection

Avoir
18 ans révolus



Inscription au rôle des électeurs de la
commune



Domicile continu dans le **canton de Vaud**
durant les **3 dernières années**



Résidence **en Suisse**
depuis **10 ans au moins**

Au bénéfice
d'une autorisation B ou C

Au bénéfice
d'une autorisation B, C, N, ou F

Au bénéfice
d'une autorisation B, C, N, ou F



COMMUNE
DE DUILLIER

DEVENIR ÉLECTRICE OU ÉLECTEUR

ÉLECTRICE, ÉLECTEUR

Personne pouvant élire et être élue

Pour devenir **électrice ou électeur**, il n'y a rien à faire !

Dès que vous remplissez les conditions, vous êtes **inscrit-e automatiquement** dans le registre de votre commune et recevez le matériel de vote ou d'élection à votre domicile.



COMMUNE
DE DUILIER



ÉLIRE

Choisir les candidat-e-s
qui représentent le mieux
votre point de vue lors des
élections pour le **Conseil
communal** et la
Municipalité.



COMMUNE
DE DUILIER

ÊTRE ÉLU-E

Vous vous portez candidat-e aux élections communales et, en cas de succès, siégez au **Conseil communal** ou à la **Municipalité**.

Vous participez ainsi à la vie politique de votre commune en faisant partie des **Autorités**.





COMMUNE
DE DUILLIER



LES AUTORITÉS COMMUNALES **EN BREF**





COMMUNE
DE DUILLIER

LES AUTORITÉS COMMUNALES EN BREF

LE PARLEMENT

Le **Conseil communal de Duillier** est responsable de contrôler la gestion de la commune. Il adopte le budget communal, les impôts locaux et les règlements communaux. C'est le parlement de la commune. Il est composé de **45 personnes**. Tous les cinq ans, vous pouvez élire les candidate-s de votre choix, ou vous porter candidat-e.





COMMUNE
DE DUILLIER

LES AUTORITÉS COMMUNALES EN BREF

LE GOUVERNEMENT

La **Municipalité** a pour mission de mettre en œuvre les décisions du Conseil communal, de gérer les affaires courantes et de diriger l'administration.

C'est le **gouvernement** de la commune. Il est composé de **cinq personnes** et présidé par la **Syndique** ou le **Syndic**. Tous les cinq ans, vous pouvez élire les candidat-e-s de votre choix, ou vous porter candidat-e.





COMMUNE
DE DUILLIER

LES ÉLECTIONS
COMMUNALES 2026

CC

CONSEIL COMMUNAL

M

MUNICIPALITÉ





COMMUNE
DE DUILIER

Dimanche
8 mars 2026

LES ÉLECTIONS COMMUNALES 2021

Conseil Communal
1^{er} tour à la majorité absolue

Municipalité
1^{er} tour

Dimanche
29 mars 2026

Conseil Communal
2^e tour éventuel

Municipalité
2^e tour éventuel

Dimanche
26 avril 2026

Syndic/que
1^{er} tour

Suppléant-e-s
Conseil Communal
1 seul tour MAJ

Dimanche
17 mai 2026

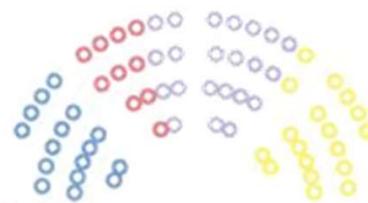
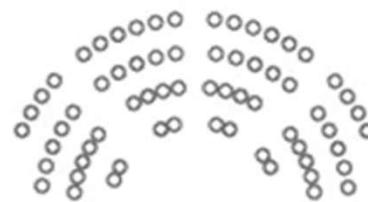
Syndic/que
2^e tour éventuel



COMMUNE
DE DUILLIER

ÉLECTION DU CONSEIL COMMUNAL SYSTÈME MAJORITAIRE

- › Le **Conseil communal** de notre Commune est composé de **45 personnes**. Chacune appelle une place que l'on nomme un **siège**. Ainsi, notre Conseil communal compte **45 sièges**.
- › Une **élection** a lieu **tous les cinq ans** afin de distribuer ces sièges aux différents candidats, selon la volonté du corps électoral communal. Vous pouvez **voter pour autant de candidats qu'il y a de sièges**. Ainsi, vous disposez de **45 voix**.



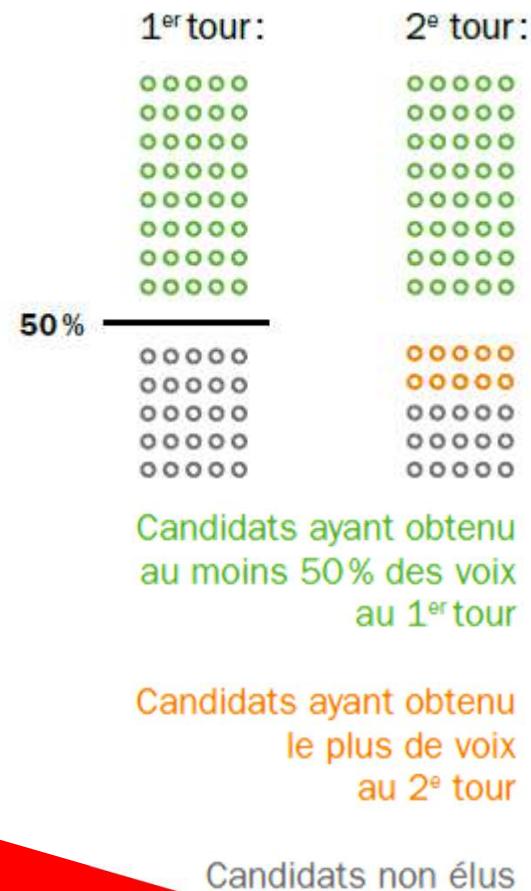


COMMUNE
DE DUILIER

ÉLECTION DU CONSEIL COMMUNAL

SYSTÈME MAJORITAIRE

- › L'élection du Conseil communal est une **élection majoritaire à deux tours**.
- › Au **1^{er} tour**, il faut **plus de 50% des voix** pour qu'un candidat soit élu. C'est ce qu'on appelle une **majorité absolue**.
- › Au **2^e tour**, ce sont les candidats qui ont **obtenu le plus de voix** qui sont élus. C'est ce qu'on appelle une **majorité relative**. Il n'y a donc pas de pourcentage minimum à atteindre.





COMMUNE
DE DUILIER

ÉLECTION DE LA MUNICIPALITÉ SYSTÈME MAJORITAIRE

- › La Municipalité de notre Commune est composée de **5 personnes**. Chacune appelle une place que l'on nomme un **siège**. Ainsi, notre Municipalité compte **5 sièges**.
- › Une **élection** a lieu **tous les cinq ans** afin de distribuer ces sièges aux différents candidats, selon la volonté du corps électoral communal. Vous pouvez **voter pour autant de candidats qu'il y a de sièges**. Ainsi, vous disposez de **5 voix**.





COMMUNE
DE DUILIER

ÉLECTION DE LA MUNICIPALITÉ

› L'élection de la Municipalité est une **élection majoritaire à deux tours**.

› Au **1^{er} tour**, il faut **plus de 50% des voix** pour qu'un candidat soit élu. C'est ce qu'on appelle une **majorité absolue**.

› Au **2^e tour**, ce sont les candidats qui ont obtenu le **plus de voix** qui sont élus. C'est ce qu'on appelle une **majorité relative**. Il n'y a donc pas de pourcentage minimum à atteindre.

Résultat 1^{er} tour

Candidat E:	68.3 %
Candidat G:	59.0 %
Candidat C:	54.3 %
Candidat D:	49.4 %
Candidat B:	41.0 %
Candidat A:	25.8 %
Candidat F:	19.7 %
Candidat H:	9.1 %
Candidat J:	2.1 %

Résultat 2^e tour

Candidat B:	41.0 %
Candidat D:	23.0 %
Candidat A:	16.3 %
Candidat F:	10.5 %
Candidat H:	5.2 %
Candidat J:	1.2 %



COMMUNE
DE DUILIER

**ELIRE
C'EST SIMPLE !**





COMMUNE
DE DUILIER

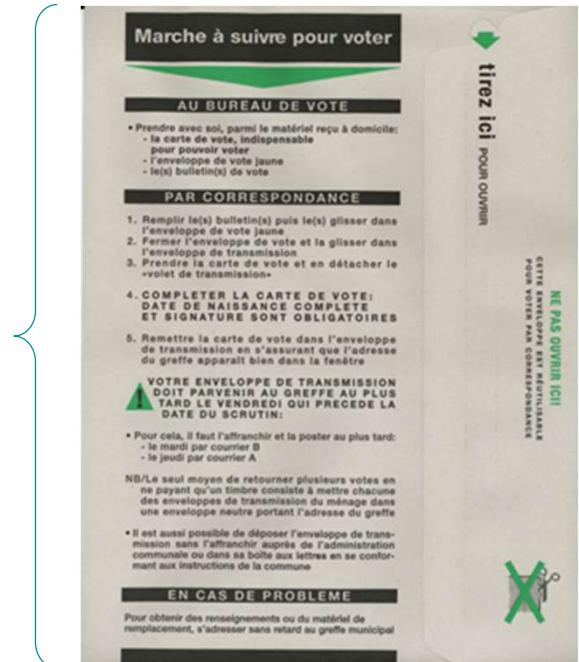
MATÉRIEL DE VOTE

Un mois avant le scrutin, les électeurs reçoivent le matériel qui leur permettra de voter soit **par correspondance**, soit **dans un bureau de vote**.



*Au dos de
l'enveloppe de
transmission
figure la marche
à suivre.*

ELIRE, C'EST SIMPLE !





COMMUNE
DE DUILIER

*Dans cette zone, vous devez indiquer **otre date de naissance complète et signer la carte de vote.***

Sans ces indications, votre vote ne pourra pas être pris en compte.

ELIRE, C'EST SIMPLE !

LA CARTE DE VOTE

CARTE DE VOTE

Madame
Elena Linea
Ch. du Canton 1
1000 Lausanne

CO

Scrutin(s) du : 24 octobre 2004

Commune : Lausanne

A remplir et à signer obligatoirement
sous peine de nullité du vote

Date de naissance complète :		
	1	9
jour	mois	année

Signature : _____

N° d'électeur(trice) : 00133364

Code à barres : voir explications au verso



00133364558619721

Registre civique
Case postale 3280
1002 Lausanne



COMMUNE
DE DUILIER

ELIRE, C'EST SIMPLE ! COMMENT VOTER ?



*Ne déchirez pas l'enveloppe
!
Ouvrez-là en tirant
sur la languette.*

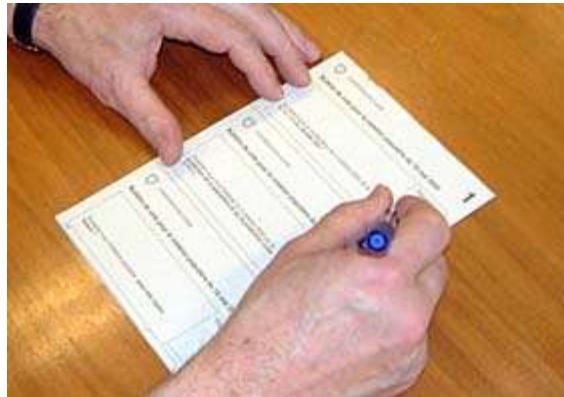


*Détachez le volet de
transmission blanc.*



COMMUNE
DE DUILIER

ELIRE, C'EST SIMPLE ! COMMENT VOTER ?



*Remplissez la carte de vote
avec votre **date de naissance**
et votre **signature**.*

Remplissez les bulletins.

*Mettez les bulletins dans
l'enveloppe jaune.*

*Fermez l'enveloppe de vote
jaune pour protéger le
secret du vote !*



COMMUNE
DE DUILLIER

ELIRE, C'EST SIMPLE ! COMMENT VOTER ?



*Glissez l'**enveloppe jaune** et
la **carte de vote** dans
l'**enveloppe de transmission**.*



*N'oubliez pas d'**affranchir**
l'enveloppe et de l'envoyer
assez tôt pour respecter les
délais ou remettez la
directement au greffe.*



COMMUNE
DE DUILLIER

UNE VOIX : DES CHOIX

Participez à la vie de votre Commune !



**Elisez vos
autorités et/ou
portez-vous
candidat-e !**